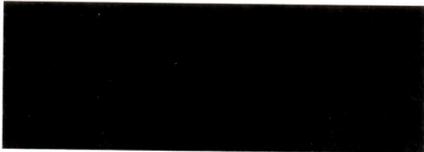


Le 22 avril 2016

Stella Leney
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A 4



N/Référence : C-5148

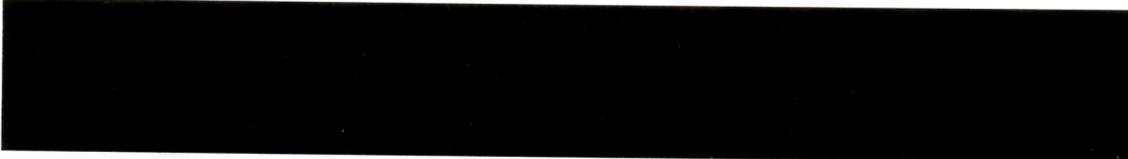
Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre courriel du 5 avril 2016, dans lequel vous nous demandez :

« ... les conclusions et détails des soumissionnaires pour l'appel d'offres numéro 14741422 en ce qui concerne l'assistance en signalisation routière pour les activités d'Hydro-Québec. »

En réponse à votre demande, nous vous informons que le 22 décembre 2014, trois contrats ont été accordés aux firmes suivantes :

- Groupe de sécurité Garda SENC
 - Signaletik inc.
 - Teltech télécommunication inc.
- 

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.